



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

UNCLASSIFIED - NON CLASSIFIÉ

Audit des pratiques d'approvisionnement

Canada

Also available in English under the title: Audit of Procurement Practices

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à copyright-droitdauteur@nrca-nrcan.gc.ca.

Cat. No. M4-275/2025F-PDF (En ligne) / ISBN 978-0-660-79826-4

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2025

Audit des pratiques d'approvisionnement

Présenté au Comité ministériel d'audit (CMA)

30 octobre 2025

Sur cette page

- [Introduction](#)
- [Objectif](#)
- [Résultats de l'audit](#)
- [Constatations de l'audit et réponse de la direction et plan d'action](#)
- [À propos de l'audit](#)
- [Annexe A – Audits précédents](#)

Introduction

RNCan a été soumis à de nombreux audits liés à l'approvisionnement depuis 2021 (voir l'annexe A pour les détails) et, pendant cette même période, il y a également eu de nombreux nouveaux développements et des directives ont été émises aux organismes fédéraux par les organismes centraux. Dans cet environnement en rapide évolution, il est essentiel que les organismes fédéraux s'assurent que des contrôles, des processus et des politiques sont en place pour soutenir des approvisionnements équitables, ouverts et transparents, qui démontrent une optimisation des ressources.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) établit des directives et des orientations en matière d'approvisionnement pour les ministères et les organismes fédéraux. La Directive sur la gestion de l'approvisionnement du SCT est entrée en vigueur pour la première fois en mai 2021 et a depuis été modifiée à quatre reprises. De plus, le SCT émet des Avis sur la Politique des marchés pour fournir des mises à jour, des interprétations et des orientations liées à l'approvisionnement fédéral, et pour soutenir les ministères et les organismes gouvernementaux dans la sensibilisation et le respect des règlements, des instruments de politique du Conseil du Trésor et des accords commerciaux. Au cours de l'année civile 2025, le SCT a émis six avis sur la Politique des marchés pour que les ministères les mettent en œuvre.

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est l'autorité centrale de l'approvisionnement et de la passation de marchés du gouvernement du Canada. Il émet et administre des marchés au nom des ministères et des organismes lorsque la valeur du marché dépasse certains pouvoirs d'approvisionnement délégués. Il émet également des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement, qui peuvent être utilisés par tous les ministères et organismes. Afin d'utiliser et d'accéder aux outils d'approvisionnement gérés par SPAC, les ministères doivent s'assurer que leurs activités et processus d'approvisionnement, y compris les modèles, sont conformes aux exigences de SPAC. En juillet 2025, SPAC a mis en œuvre dix mesures pour renforcer les exigences en matière d'approvisionnement de services professionnels en utilisant les méthodes d'approvisionnement obligatoires.

Au sein du Secteur de la gestion et des services intégrés (SGSI), la Direction des finances et de l'approvisionnement (DFA) est responsable du fonctionnement des opérations principales de la fonction d'approvisionnement, y compris de l'interprétation et de la mise en œuvre des directives du SCT et de SPAC.

Objectif

L'objectif du présent audit était de fournir l'assurance qu'un processus efficace est en place pour surveiller les nouveaux développements et les orientations en matière d'approvisionnement et de garantir des mises à jour en temps opportun des processus et des contrôles internes afin de soutenir la conformité et l'amélioration continue.

Veuillez consulter la section [À propos de l'audit](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur l'audit.

Résultats de l'audit

Points forts

Le ministère a déployé des efforts considérables pour garantir la conformité et l'harmonisation aux politiques et aux directives des organismes centraux, ainsi que pour traiter les constatations des audits précédents. En réponse aux nouvelles exigences en matière d'approvisionnement en évolution constante, le ministère a mis en œuvre des contrôles et des processus d'approvisionnement en temps

opportun et de manière cohérente. Le personnel des achats et les propriétaires fonctionnels reçoivent une communication et une formation régulières sur les changements en matière d'approvisionnement.

Domaines à améliorer

Il existe une opportunité d'élargir et de documenter formellement le processus de surveillance actuel pour aider le ministère à s'adapter à l'évolution du paysage de l'approvisionnement, y compris aux changements aux politiques d'approvisionnement et aux recommandations provenant des audits et des examens. Il existe également une opportunité d'établir une fréquence raisonnable pour l'examen et la mise à jour du Cadre de gestion des approvisionnements afin de l'harmoniser aux directives des organismes centraux, y compris à la Directive sur la gestion des approvisionnements.

Conclusion

Le ministère bénéficierait d'un processus plus officiellement documenté pour surveiller les nouveaux développements et les orientations en matière d'approvisionnement; toutefois, l'audit a permis de constater que le ministère effectue des mises à jour en temps opportun des processus et des contrôles internes afin de soutenir la conformité et l'amélioration continue, et de fournir une communication et une formation régulières sur les changements en matière d'approvisionnement. Le ministère est encouragé à poursuivre ces pratiques en soutien à la conformité et à l'amélioration continue.

Énoncé de conformité

Selon mon jugement professionnel en tant que dirigeant principal de l'audit et de l'évaluation, l'audit est conforme aux [*Normes internationales d'audit interne*](#) de l'Institute des auditeurs internes (IAI) et à la [*Politique sur l'audit interne*](#) du gouvernement du Canada, tel qu'appuyé par les résultats de la supervision des engagements et du programme de l'assurance de la qualité et de l'amélioration.

Remerciements

L'équipe d'audit souhaiterait remercier les personnes qui ont participé à ce projet, en particulier les employés qui ont fait part de leurs points de vue et de leurs commentaires dans le cadre de cet audit.

Michel Gould, MBA, CPA, AIC
 Dirigeant principal de l'audit et de l'évaluation
 Le 30 octobre 2025

Constatations de l'audit et réponse de la direction et plan d'action

Constatations de l'audit	Recommandations et réponses de la direction
Surveillance des nouveaux développements et des orientations L'audit a examiné si le ministère dispose d'un processus documenté et opérationnel pour identifier, évaluer et surveiller les nouveaux développements et les orientations en matière d'approvisionnement. L'audit a révélé que bien que le ministère ait surveillé et évalué les tendances en matière d'approvisionnement, il pourrait bénéficier d'un processus officiellement documenté pour déterminer et surveiller les nouveaux développements et les nouvelles orientations en matière d'approvisionnement, y compris les responsabilités liées à la surveillance des développements externes en matière d'approvisionnement. Bien que l'Unité d'analyse de la politique d'approvisionnement et de production de rapports (APPR) remplisse cette fonction en pratique, l'absence d'une attribution officielle de responsabilité peut réduire la clarté, accroître la dépendance à des processus informels et augmenter le risque d'une couverture de surveillance incohérente. Cela pourrait inclure des dossiers officiels, des journaux ou des mécanismes de suivi documentant la détermination et l'évaluation des nouveaux développements et des	Recommandation 1: Il est recommandé que le sous-ministre adjoint du Secteur de la gestion des services intégrés élargisse le processus de surveillance actuel pour saisir officiellement l'évolution du paysage de l'approvisionnement, y compris les changements dans la politique d'approvisionnement et les recommandations des audits et des examens. Réponse de la direction : L'Approvisionnement tirera parti des outils de suivi existants pour regrouper et créer un document de suivi principal, qui sera mis à la disposition des gestionnaires de l'approvisionnement et de la haute direction, en veillant à ce que les mises à jour concernant l'approvisionnement soient gérées de façon centrale et accessible aux intervenants pertinents. Cet outil de suivi sera mis à jour au fur et à mesure que les organismes centraux informeront des changements, au moyen de mises à jour de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement, de mises à jour envoyées au cadre supérieur désigné d'Approvisionnement (CSA) de RNCAN, etc. L'outil de suivi principal indiquera qui est responsable des mises à jour, les délais de

nouvelles tendances en matière d'approvisionnement. L'audit a noté que deux outils ont été utilisés pour documenter l'analyse et l'évaluation de (1) nouvelles exigences de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement modifiée et (2) les constatations et les recommandations de l'audit :

L'audit a examiné le processus entrepris par la DFA pour déterminer et évaluer les nouvelles exigences découlant de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement (2024) modifiée, qui comprenait l'ajout des *Procédures obligatoires pour les propriétaires fonctionnels lors de l'approvisionnement en services professionnels*. L'audit a constaté que la DFA avait examiné et évalué les implications des changements, y compris la détermination des procédures et des processus existants, les lacunes entre les processus existants et les nouvelles exigences, les répercussions sur le service lors de la mise en œuvre des nouvelles exigences, et les mesures nécessaires devant être entreprises pour mettre en œuvre les nouvelles exigences. La présente analyse a été documentée dans une feuille de calcul, et un résumé des mises à jour sur les changements apportés aux marchés publics a été présenté au Comité de finances et biens immobiliers en septembre 2024. L'équipe d'audit estime que ce suivi pourrait être élargi pour inclure des mises à jour concernant d'autres changements aux exigences stratégiques, y compris les avis sur la Politique des marchés, qui ont été émis en 2024 et en 2025.

L'audit a également examiné le processus utilisé par la DFA pour déterminer et évaluer les principales constatations et recommandations résultant des audits internes et externes. L'audit a révélé que la DFA maintient un outil de suivi des audits pour

mise en œuvre, les considérations propres au Ministère, etc.

Cet outil de suivi principal sera mis à jour régulièrement. Les mises à jour envoyées au CSA sont publiées au moyen de l'outil de suivi des audits trimestrielles de l'DAE et à titre de note d'information lorsqu'elles ne découlent pas d'un audit. De plus, tous les intervenants pertinents, y compris le CSA de l'approvisionnement, peuvent recevoir l'outil de suivi principal interne à examiner lorsque des mises à jour des processus d'approvisionnement internes sont nécessaires.

Postes responsables :

Directrice principale, Services financiers approvisionnement (SFA) Gestionnaire, Analyse de la politique d'approvisionnement et production de rapports (APAPR)

Calendrier :

Printemps 2026

consigner les principales constatations et recommandations des audits et des examens internes et externes. Le suivi cerne les éléments du plan d'action de gestion, les mesures entreprises à ce jour, la date de mise en œuvre et les résultats obtenus grâce aux mesures.

La DAE reconnaît qu'en cette période de changements rapides des exigences et d'un examen fréquent et intense des achats gouvernementaux, le ministère a déployé d'importants efforts pour traiter, prioriser et agir afin d'assurer la conformité et l'harmonisation aux politiques et aux directives des organismes centraux, en plus de traiter les constatations des audits. Afin de permettre au ministère de mieux suivre le rythme des changements permanents, il peut être avantageux d'étendre le processus actuel de surveillance afin de garantir une détermination opportune des changements au moyen d'une analyse de l'environnement proactive et une mobilisation auprès des sources des organismes centraux; d'une documentation complète de ces développements dans un registre centralisé ou un outil de suivi; d'une responsabilisation claire de la surveillance, de l'évaluation et des mesures de suivi; d'une communication exhaustive à tous les intervenants pertinents; et d'un processus décisionnel documenté, y compris des responsabilités attribuées, des échéanciers de mises en œuvre et des mises à jour de statut.

Mise à jour des politiques, des contrôles et des processus

L'audit a examiné si les politiques et les procédures d'approvisionnement internes sont révisées et mises à jour en réponse à de nouveaux développements et à des directives. L'audit a également examiné si

Recommandation 2:

Il est recommandé que l'SMA du SGSI établisse une fréquence raisonnable pour l'examen et la mise à jour du Cadre de gestion l'approvisionnement afin de l'harmoniser aux directives des organismes centraux, y compris à la Directive sur la gestion de l'approvisionnement.

les changements apportés aux contrôles et aux processus d'approvisionnement sont mis en œuvre de manière opportune et cohérente dans l'ensemble de l'organisme et s'il existe un processus de vérification de soutien pour garantir la conformité.

L'audit a révélé que les modifications apportées aux contrôles et aux processus d'approvisionnement sont mises en œuvre de manière opportune et cohérente dans l'ensemble de l'organisme. Pour les modèles et formulaires qui ont été élaborés par des organismes centraux, la DFA a mis en œuvre leur utilisation immédiatement. Cela inclut le Questionnaire sur l'octroi de contrats sur les services numériques, que les propriétaires d'entreprise doivent remplir et soumettre au Bureau du dirigeant principal de l'information du Canada pour les demandes d'approvisionnement de services professionnels liés aux TI. La DFA a également agi en temps opportun pour développer des processus internes et des formulaires afin de répondre aux exigences stratégiques changeantes. Par exemple, un formulaire de sous-traitance a été élaboré et mis en œuvre pour permettre aux propriétaires d'entreprise de documenter leur besoin et de justifier la sous-traitance des services professionnels.

L'audit a observé que les gestionnaires des approvisionnements et les chefs d'équipe des approvisionnements effectuent régulièrement des examens de dossiers dans le cadre du Programme d'assurance qualité des contrats afin de s'assurer que les modèles requis sont utilisés et que les nouveaux processus sont suivis pour garantir la conformité. Cette pratique aide à déterminer les lacunes et à soutenir l'apprentissage et l'amélioration continue.

Le ministère a élaboré un cadre de gestion de

Réponse de la direction:

Le cadre de gestion de l'approvisionnement (CGA) doit être mis à jour d'ici le 31 mars 2027, dans le cadre de la lettre de recommandations sur la planification des investissements et la gestion de projets (PI-GP).

Une fois que le cadre aura été mis à jour et sera signé par le cadre supérieur désigné de l'approvisionnement, l'Approvisionnement mettra dorénavant en œuvre un cycle d'examen annuel.

Postes responsables:

Directrice principale, SFA
Gestionnaire, APAPR

Calendrier :

Le CGA sera mis à jour le 31 mars 2027.
Examen annuel du CGA pour déterminer si des mises à jour sont nécessaires.

l'approvisionnement ministériel (CGAM), conformément à l'exigence de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement du SCT. Le Cadre de gestion de l'approvisionnement (CGA) et les notes qui l'accompagnent visent à fournir des conseils sur l'intendance efficace et les comportements communs pour atteindre les objectifs d'approvisionnement gouvernementaux et ministériels, et pour s'assurer que les activités sont suffisamment et adéquatement gérées et contrôlées en matière de risque. Le CGA est entré en vigueur en janvier 2023 et est destiné à être un document évolutif. L'équipe d'audit a noté qu'il n'y a aucune indication de la fréquence à laquelle le CGA sera examiné et mis à jour.

En 2024, le SCT a modifié la Directive sur la gestion de l'approvisionnement pour inclure des procédures obligatoires pour les propriétaires d'entreprise, à l'annexe F. L'avis sur la Politique des marchés 2024-1 a résumé les quatre domaines clés touchés par la Directive modifiée, y compris les mesures que les ministères doivent mettre en œuvre. L'avis sur la Politique des marchés a également conseillé aux ministères de mettre à jour et de réviser leurs CGA afin de les harmoniser à la directive modifiée. Bien que le ministère ait mis en œuvre ces nouvelles exigences, l'audit a révélé que le CGA de RNCan n'a pas été mis à jour pour refléter ces nouveaux éléments. Bien que cela ne soit pas exigé par le SCT, l'équipe d'audit estime que le CGA de RNCan devrait être mis à jour et élargi pour tenir compte des nouveaux éléments qui ont été ajoutés.

Formation et sensibilisation

L'audit a examiné si le personnel reçoit une formation et une communication en temps opportun sur les politiques, procédures et

Il n'y a aucune recommandation liée à ces constatations.

pratiques de gestion des risques mises à jour.

L'équipe d'audit a noté que la DFA a développé une séance de formation sur l'approvisionnement 101 pour informer les propriétaires fonctionnels du processus d'approvisionnement chez RNCAN. Cette formation est organisée deux fois par an, et les documents sont disponibles sur la page des procédures et documents de l'Approvisionnement en ligne. Cette page est également mise à jour pour informer les propriétaires d'entreprise des changements ayant une incidence sur leur travail et des documents requis pour la présentation de demandes d'approvisionnement dans le système d'Approvisionnement en ligne. L'équipe d'audit a été informée que la DFA prévoit de développer une nouvelle formation sur l'approvisionnement 102, qui mettra l'accent sur les nouveaux rôles et les nouvelles responsabilités supplémentaires des propriétaires fonctionnels à la lumière de la Directive modifiée. On reconnaît qu'il s'agit d'une bonne pratique, et l'on encourage la DFA à continuer de développer et de fournir du soutien et une formation pour aider les propriétaires d'entreprise tout au long du cycle de vie de l'approvisionnement.

Il y a une formation obligatoire officielle pour le personnel de l'approvisionnement lors de l'intégration et pour l'accès au système, qui comprend les Principes fondamentaux de l'approvisionnement, un Aperçu de la gestion du matériel et un Aperçu de la gestion des biens immobiliers. Lorsque les politiques d'approvisionnement changent, les gestionnaires d'approvisionnement offrent une formation ciblée aux agents d'approvisionnement concernés, qui sont organisés par équipes de produits. Cette restructuration de l'Unité des services d'approvisionnement en équipes des biens et services a eu lieu en avril 2024 et a permis

aux équipes de développer une expertise spécialisée dans leur type de produit, de fournir des renseignements plus cohérents aux propriétaires d'entreprise et d'augmenter l'efficacité dans le traitement des demandes d'approvisionnement. L'organisation des agents d'approvisionnement en équipes des biens et services a également permis aux chefs d'équipe et aux gestionnaires de concentrer les efforts de formation et de communication en fonction du type de produit, car les changements de politique peuvent ne pas être pertinents ou applicables à toutes les équipes des biens et services. Un résumé des changements est communiqué lors des réunions de tout le personnel, le cas échéant. Les responsables des équipes des biens et services prennent également l'initiative de créer et de fournir des matériaux ciblés, mais cela n'est pas formellement requis ou uniformisé, ce qui entraîne une variabilité dans la qualité et la profondeur de la formation fournie. Des pratiques informelles, comme des séances de débriefing verbales, des précisions par courriel et des dossiers partagés pour des modèles et des listes de vérification, sont utilisées pour la communication et la sensibilisation. Les efforts pour vérifier la compréhension et l'application des changements par le personnel reposent fortement sur des approches de supervision individuelle par les chefs d'équipe, comme des examens de dossiers, l'encadrement en temps réel et la collaboration entre pairs. Ces pratiques aident à déterminer les lacunes et à soutenir l'apprentissage continu; l'approche actuelle pourrait être améliorée en la rendant plus systématique et en l'appliquant de manière cohérente à tous les biens de consommation. Nous encourageons la DFA à élargir ces pratiques afin d'assurer la cohérence dans la qualité et la profondeur de la formation offerte à travers les équipes des biens et service.

À propos de l'audit

On a eu recours à une approche axée sur les risques pour définir les objectifs, la portée et la démarche de cette mission d'audit.

But et objectif de l'audit

L'objectif du présent audit était de fournir l'assurance qu'un processus efficace est en place pour surveiller les nouveaux développements et les orientations en matière d'approvisionnement et de garantir des mises à jour en temps opportun des processus et des contrôles internes afin de soutenir la conformité et l'amélioration continue.

L'audit a été inclus dans le Plan intégré d'audit et d'évaluation de Ressources naturelles Canada 2025-2026, qui a été approuvé par le sous-ministre le 17 juin 2025.

Portée

Un important travail d'audit, réalisé récemment par des auditeurs externes, y compris le Bureau du vérificateur général et le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement, s'est concentré sur l'examen et la mise à l'essai des règles d'approvisionnement du ministère en examinant des marchés et des transactions particuliers. (Voir l'annexe A pour de plus amples détails sur les audits précédents.) Pour éviter le dédoublement, l'audit actuel s'est appuyé sur ce travail précédent et s'est concentré sur des domaines non inclus dans ces audits précédents. L'audit a également exclu les cartes d'achat et les processus connexes, en raison d'une récente couverture d'audit continu dans ce domaine. L'audit a pris en compte les activités entreprises pour la période du 1er avril 2022 au 1er septembre 2025, afin d'inclure les activités et les processus les plus récents.

Approche et méthodologie

L'approche et la méthodologie adoptées respectaient les [*Normes internationales d'audit interne*](#) de l'Institute des auditeurs internes, et la [*Politique sur l'audit interne*](#) du Conseil du Trésor.

L'audit comportait divers tests jugés nécessaires pour offrir une telle assurance. Les auditeurs internes ont effectué l'audit avec objectivité, comme le définissent les normes internationales susmentionnées.

L'audit comprenait les tâches clés suivantes :

- Entrevues avec les intervenants pertinents et examen des processus
- Examens et analyses de documents, fondés sur des entrevues et des révisions

Les critères d'audit afin de satisfaire aux objectifs de l'audit ont été élaborés en collaboration avec la Directive sur la gestion de l'approvisionnement du SCT. Le travail sur le terrain et la conclusion globale de l'audit reposent sur ces critères.

Objectif de l'audit	Critères d'audit
Garantir qu'un processus est en place en vue de surveiller les nouveaux développements et les orientations en matière d'approvisionnement et d'assurer des mises à jour en temps opportun des processus et des contrôles internes afin de soutenir la conformité et l'amélioration continue.	1.1 Suivi des nouveaux développements et orientations L'organisation dispose d'un processus documenté et opérationnel pour déterminer, évaluer et surveiller les nouveaux développements et les orientations en matière d'approvisionnement.
	1.2. Mise à jour des politiques et procédures internes Les politiques et procédures d'approvisionnement internes sont examinées et mises à jour en réponse aux nouveaux développements et aux orientations.
	1.3 Mise en œuvre des contrôles et processus mis à jour Des changements aux contrôles et aux processus d'approvisionnement sont mis en œuvre de manière opportune et cohérente dans l'ensemble de l'organisation, et il existe un processus de vérification de soutien.
	1.4 Formation et sensibilisation Le personnel reçoit une formation et une communication en temps opportun sur les politiques, les procédures et les

	pratiques de gestion des risques mises à jour.
--	--

Annexe A – Audits précédents

Les six audits et examens suivants ont été réalisés entre 2021 et 2025 sur les pratiques d’approvisionnement de RNCan; trois d’entre eux étaient des audits horizontaux et incluent d’autres ministères dans leur portée. Les domaines examinés dans ces rapports n’ont pas été inclus dans l’audit actuel afin d’éviter le dédoublement. En avril 2025, Le Bureau du contrôleur général du Canada a également terminé un [Audit interne horizontal de la gouvernance en matière d’approvisionnement](#), dans le cadre duquel RNCan n’était pas inclus, mais qui est inclus dans le tableau ci-dessous, car les constatations et recommandations de l’audit ont été jugées pertinentes dans le cadre de l’audit actuel.

Remarque : Toutes les recommandations faites à RNCan et contenues dans les rapports et les mesures de la direction connexes ont été entièrement mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre par la direction.

Nom et année de l’audit	Objectif de l’audit
Août 2025 Bureau de l’ombudsman de l’approvisionnement <u>Rapport de suivi concernant l’examen des pratiques d’approvisionnement de Ressources naturelles Canada de 2020-2021</u>	En 2020-2021, le Bureau de l’ombudsman de l’approvisionnement (BOA) a mené l’« <u>Examen des pratiques d’approvisionnement de Ressources naturelles Canada</u> » (RNCan), qui comprenait 8 recommandations en réponse aux problèmes soulevés. Ce rapport de suivi comprend un résumé des résultats de l’examen initial et de l’évaluation du BOA concernant les progrès réalisés par Ressources naturelles Canada dans la mise en œuvre de ses 8 recommandations.
Juin 2025 Bureau du vérificateur général du Canada <u>Rapport 4 — Les contrats de services professionnels accordés à GCStrategies Inc.</u>	Cet audit s’est concentré sur la conformité des contrats de services professionnels octroyés et des paiements versés par les organismes fédéraux à GCStrategies et à d’autres sociétés constituées en personne morale par ses cofondateurs aux instruments de politique applicables et sur l’optimisation des

	ressources pour ces contrats. RNCan était l'un des 31 organismes fédéraux inclus dans l'audit.
Avril 2025 Bureau du contrôleur général du Canada <u>Audit interne horizontal de la gouvernance en matière d'approvisionnement</u>	L'audit visait à évaluer si le SCT et l'ASPC fournissent des orientations, des directives et un soutien suffisant pour garantir la conformité de l'approvisionnement. L'audit a également évalué si les cadres de gestion des approvisionnements dans les ministères sélectionnés sont établis, harmonisés aux exigences en vigueur et mis en œuvre; et soutiennent la réalisation des rôles spécifiques à l'approvisionnement et informent le processus décisionnel. RNCan n'a pas été inclus dans la portée de cet audit, mais l'audit est inclus dans le présent tableau, car les constatations et les recommandations de l'audit ont été prises en compte dans la définition de la portée de l'audit actuel.
Juin 2024 Bureau du vérificateur général du Canada <u>Rapport 5 — Les contrats de services professionnels</u>	Cet audit s'est concentré sur la question de savoir si les contrats de services professionnels ont été attribués à McKinsey & Company conformément aux politiques d'approvisionnement applicables et si le secteur public fédéral a obtenu une optimisation des ressources. RNCan était l'un des 10 ministères inclus dans l'audit.
Mars 2024 Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement <u>Examen des pratiques d'approvisionnement relatif aux contrats attribués à McKinsey & Company</u>	Cette évaluation a été réalisée pour déterminer si les pratiques d'approvisionnement relatives aux contrats attribués à McKinsey ont été menées de manière équitable, ouverte et transparente. RNCan était l'un des 10 ministères inclus dans l'examen des pratiques.
Mars 2023 Ressources naturelles Canada <u>Audit interne des marchés de services de consultation attribués à McKinsey & Company par le gouvernement fédéral</u>	Cet audit a été réalisé pour déterminer si l'intégrité du processus d'approvisionnement a été maintenue, si les pratiques d'approvisionnement ont été menées de manière équitable, ouverte et transparente, conformément à la politique du Conseil du Trésor et aux processus internes et cadres de contrôle de l'organisme.

Juillet 2022 Ressources naturelles Canada <u>Audit de la gestion des services d’approvisionnement - Ressources naturelles Canada</u>	Cet audit visait à évaluer l’efficacité et l’efficacité des processus de gestion responsables de la fonction d’approvisionnement, de même qu’à vérifier la cohérence de la gouvernance des opérations d’approvisionnement, étant donné qu’elles visent à satisfaire les besoins du ministère.
Novembre 2021 Bureau de l’ombudsman de l’approvisionnement <u>Examen des pratiques d’approvisionnement de Ressources naturelles Canada</u>	Cet examen a été réalisé pour déterminer si les pratiques d’approvisionnement de RNCan relatives aux critères d’évaluation et aux plans de sélection, la documentation relative aux demandes de soumissions et l’évaluation des soumissions et l’attribution de contrats appuyaient les principes d’équité, d’ouverture et de transparence.

